

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 20 septembre 2024

Etaient présents : M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, M. Patrick ROUGEOT, M. Jacques VELGHE, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE, M. Philippe PONSARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Bernard LEFEVRE, M. Thierry DUBOSCLARD, M. François VALLES, M. Thierry BAILLIET, M. Philippe BAYOL, Mme Joëlle BIARD, M. Xavier BIDAN, , Mme Olivia BOULANGER, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Lucette CHENIER, Mme Marie-France DALOT, Mme Viviane DUPEUX, Mme Michèle ELIE, Mme Mireille FAYARD, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Patrick GUERIDE, M. Christophe LAVAUD, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Henri LECLERE, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Françoise OTT, M. Michel SAUVAGE, Mme Corinne TONDUF, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Guillaume VIENNOIS.

Etaient excusés : Mme Célia BOIRON, Mme Ludivine CHATENET, M. Benoît LASCOUX, Mme Claire MORY, Mme Véronique VADIC,

Etaient excusés et avaient donné pouvoir de vote : M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD M. Jean-Baptiste CONTARIN à M. Thierry BAILLIET, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Michel PASTY à Mme Michèle ELIE, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Guy ROUCHON à Mme Mireille FAYARD

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 41

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 9

Nombre de membres excusés : 5

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participant pas au vote : /

Nombre de membres votants : 50

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance :

M. Pierre AUGER

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT, SUITE A LA DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'UNE PARTIE DE SES ATTRIBUTIONS

Rapporteur : M. le Président

Par délibération n°124/20 du 24/09/20, modifiée par les délibérations n° 91/21 du 11 mai 2021, n° 174/21 du 29 juin 2021 et n° 198/22 du 8 juillet 2022, le Bureau Communautaire et le Président ont reçu délégation, pour une partie, des attributions du Conseil Communautaire.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20240926-186_24-DE
Date de télétransmission : 08/10/2024
Date de réception préfecture : 08/10/2024

En conséquence, conformément à l'article L 5211-10 du CGCT, lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation.

Le tableau ci-dessous, rapporte les délibérations prises lors des Bureaux Communautaires, réunis les 30 mai et 27 juin 2024 :

Les délibérations relatives aux attributions de subventions ont été transmises aux membres du Conseil Communautaire.

Délibérations du Bureau Communautaire	Objet de la délibération	N° délib.	Date visa Préfecture
30/05/2024	Attribution des subventions politique de la ville -année 2024	67	6/06/2024
	Convention pluriannuelle relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement à l'association France Active Nouvelle Aquitaine -dispositif La Fabrique Initiatives	68	6/06/2024
	Convention pluriannuelle relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement à l'association « TELE GUERET VISION »	69	6/06/2024
	Passation de convention de passage avec le SDEC 23	70	6/06/2024
30/05/2024	Attribution des subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2024 (hors subventions aux clubs sportifs)	71	6/06/2024
	Octroi d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle à l'association P'Art Si P'Art la	71-1	6/06/2024
27/06/2024	Passation de convention d'occupation (bail précaire) pour la permanence de l'OPAH RU de Guéret avec la ville de Guéret	93	2/07/2024
	Avenant n°3 à la convention d'occupation domaniale avec le GIE Les Monts de Guéret	94	2/07/2024
	Renouvellement adhésion Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle Aquitaine (ADI-NA)	95	2/07/2024
	Structure artificielle d'escalade Glénic Grimp -convention d'occupation domaniale	96	2/07/2024
	Octroi d'une subvention à l'association LA GRAPPE	97	2/07/2024
	Passation de convention de passage et d'un droit réel de jouissance spéciale avec le SDEC 23 (festival de musique aérodrome Guéret St-Laurent)	98	4/07/2024

Les décisions du Président sont rappelées ci-dessous :

Date	Objet de la décision	N°	Date visa Préf
21/05/2024	Bail dérogatoire au village d'accueil d'entreprise, pour la SARL MOULINS MARCHOIS -période du 1/06/2024 au 31/05/2025-	7/2024/DDET	21/05/2024
23/05/2024	Passation d'une convention d'honoraires avec la SCP 'CGCB ET ASSOCIES'	8/2024/AJ	24/05/2024
24/05/2024	Bail précaire au village d'accueil d'entreprise, pour la société SAS PAISIBLES TRAVAUX -période du 1/07/2024 au 30/06/2025-	9/2024/DDET	24/05/2024
16/07/2024	Renouvellement de bail pour la société ORTHO CONSEIL -période du 1/08/2024 au 31/07/2025	10/2024/DDET	19/07/2024
10/09/2024	Décision d'ester en justice devant le Tribunal Administratif de Limoges (désordres d'évacuation des eaux pluviales)	11/2024/AJ	11/09/2024
19/09/24	Décision de reconclure un 3 ^{ème} bail précaire avec le cabinet d'avocat HEDI ZARROUK au village d'accueil d'entreprises	12/2024/DDET	19/09/24
19/09/24	Décision de conclure un 2 ^{ème} bail dérogatoire avec le Syndicat des Eaux Creusoises (SEC)	13/2024/DDET	19/09/24
9/09/2024	Décision d'ester en justice devant le Tribunal Administratif de Limoges, dans le cadre de la révision générale du PLU de Ste-Feyre et du classement de parcelles	14/2024/AJ	9/09/2024
9/09/2024	Décision d'ester en justice devant le Tribunal Administratif de Limoges, dans le cadre de la révision générale du PLU de Ste-Feyre et du classement de parcelles	15/2024/AJ	9/09/2024
9/09/2024	Décision d'ester en justice devant le Tribunal Administratif de Limoges, dans le cadre de la révision générale du PLU de Ste-Feyre et du classement de parcelles	16/2024/AJ	9/09/2024

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, en prennent acte.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Par délégation du Président

Le 1^{er} Vice-Président



Eric BODEAU



Le secrétaire de séance



Pierre AUGER